

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LES INSTALLATIONS SPORTIVES  
et LE SPORT SCOLAIRE,  
C'EST VITAL !**

**CARTON ROUGE  
A LA REGION ILE DE FRANCE**



Le SNEP-FSU adresse **un carton rouge à la Région Ile de France** pour sa politique déficiente en matière d'EPS, de sport scolaire, d'équipements et d'installations sportives pour les lycées.

Lors de la campagne pour les élections Régionales en 2015, **Valérie Pécresse** avait répondu au SNEP-FSU en faisant un certain nombre d'annonces.\*

**DE NOMBREUSES DECISIONS EN CONTRADICTION AVEC LES ANNONCES !**

➔ **ANNONCE n° 1** : « *Je partage votre diagnostic et l'absolue nécessité de définir dans la concertation, un cahier des charges qui s'appliquera aux rénovations et aux nouveaux équipements sportifs dans les lycées...* »

**DECISION** : Annonce de la création du groupe de travail (GT) au CIAEN de septembre 2017 par Mme Evren, Vice-Présidente en charge des lycées. **Confirmé** au CIAEN de septembre 2018 et 2019 ainsi que lors de l'audience SNEP- FSU IdF en avril 2019 par Mme Ciuntu, nouvelle Vice-présidente.

**DEPUIS 2017 AUCUN GROUPE DE TRAVAIL N'A ETE REUNI MALGRE LES RELANCES !**

➔ **ANNONCE n° 2** : « *Ma priorité sera d'encourager la pratique du sport dans les lycées* » !

**DECISIONS** : Baisse des subventions pour l'année 2019 aux services de l'UNSS d'Ile de France, concernant le développement des pratiques et la formation.

**Académie de Versailles** : moins 28500 €, soit moins 23%

**Académie de Paris** : moins 21400 €, soit moins 33 %

**Académie de Créteil** : Moins 28 6000 €, soit moins 31 %

+ Suppression de 7000 tickets loisirs valant chacun 4 euros !

+ Aucune aide aux associations sportives des lycées et pas de crédits pédagogiques EPS !

➔ **ANNONCE n°3** : « *J'ai bien noté la nécessité que vous exprimez de faire évoluer les critères de calcul des crédits de location et de transport, et je suis tout à fait disposée à ouvrir les discussions à ce sujet.* »

**DECISIONS** : Baisse régulière de la dotation de location des installations sportives : Moins 25% de 2016 à 2020, de 1 156 000 euros à 859 101 €. Aucun crédit pour les transports indispensables pour se rendre sur les installations sportives éloignées des lycées.

➔ **ANNONCE n° 4** : « *Il existe en effet une inadéquation flagrante entre les ambitions affichées, telles que l'accueil des JO de 2024, et la réalité de la pratique au quotidien, avec une Région dernière par le nombre d'équipements par habitants* »... « *Je lancerai un plan Marshall pour les équipements sportifs* »... « *Je renforcerai l'aide aux communes pour financer leur construction en priorité dans les zones déficitaires et les quartiers* »

**DECISIONS** : Un plan d'urgence (et de maintenance) pour les lycées qui ne concernent pas les installations sportives intra-muros vétustes !

12 opérations livrées en 2019-2020 qui concernent un seul gymnase intra-muros restructuré (P Belmondo à Arpajon). Et seulement 10,8 millions investis depuis 2016 pour 45 équipements.

La démolition du gymnase du lycée M. Cachin de Saint-Ouen, futur « lycée des métiers du sport » sans reconstruction équivalente des installations sportives pour les élèves !

**La Région la plus riche de France au dernier rang français au niveau du taux d'équipements sportifs** (Source IRDS – 2017)\*\* ! Le taux est de 22,8 pour 10 000 habitants en Ile-de-France. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville il est de 8,7 pour 10 000 habitants, soit de 2 à 5 fois inférieur à la moyenne en France métropolitaine (41,3 pour 10 000 habitants) !!!

A part de rares prises de positions telles que le vote des rapports « nouvelles ambitions pour le sport en Ile de France » (2016) du « plan sport oxygène » (2018), il n'y a aucune visibilité sur l'héritage que devrait apporter « Paris 2024 » en termes d'infrastructures sportives pour les lycéens qui sont les futurs franciliens qui accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques !

### **LA REGION ILE DE FRANCE DOIT RESPECTER SES ENGAGEMENTS**

- Réunir le groupe de travail annoncé,
- Travailler avec le SNEP-FSU à la rédaction d'un cahier des charges pour l'élaboration d'un plan d'urgence de rénovation / constructions d'équipements sportifs (dont les installations sportives intra-muros) y compris pour les piscines,
- Adapter à la réalité sa politique relative aux crédits pédagogiques, de location et de transport,
- Rétablir les subventions aux services régionaux UNSS à la hauteur de celles de 2018.

\* Annonces faites dans un courrier envoyé au SNEP-FSU, sections académiques d'Ile-de-France, le 3 décembre 2015.

\*\*source IRDS - Atlas francilien du recensement des équipements sportifs 2017.

Contacts :

**Patrick MATHIEU**, SNEP-FSU Versailles : [patrick.mathieu@snepfsu.net](mailto:patrick.mathieu@snepfsu.net) / 06 50 30 59 98

**Hugo PONTAIS**, SNEP-FSU Créteil : [s3-creteil@snepfsu.net](mailto:s3-creteil@snepfsu.net) / 06 40 46 37 97

**Martine HINGANT** (SNEP-FSU Paris) : [s3-paris@snepfsu.net](mailto:s3-paris@snepfsu.net)